

SECRETARIAT GENERAL
Service des achats et des finances
Sous-direction de la gestion financière et des achats
Bureau des achats mutualisés d'administration centrale
139 rue de Bercy – Paris 12^{ème}

CADRE DU MÉMOIRE TECHNIQUE

*(Mémoire technique à remettre obligatoirement – Forme libre – Maxi 30 pages
hors fiches techniques matériels)*

**Fourniture de matériels de restauration collective
pour les restaurants et les espaces repas des
Ministères Economiques et Financiers**

FICHE DE PRÉSENTATION DU CANDIDAT

(À titre informatif)

- **Identification du candidat :**

(Nom de la société)

.....

- **Adresse de la société, des locaux administratifs :**

.....

.....

.....

- **Correspondant permanent du suivi des relations avec le ministère :**

Nom :

Fonction :

Tél. :

Mobile :

E-mail :

• **PME :** OUI ☐ NON ☐

PRINCIPE DU CADRE ET ÉLÉMENTS DU MÉMOIRE TECHNIQUE

Le candidat devra remettre un mémoire technique des dispositions qu'il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations et **comprendra obligatoirement les éléments ci-après énoncés.**

Ce cadre est exhaustif : toutes les rubriques doivent être renseignées par le candidat qui n'a pas à produire d'autres informations que celles étant expressément sollicitées dans le présent cadre du mémoire. Il servira au jugement des offres.

Le mémoire devra être spécifique à ce projet et présenté de façon à bien faire apparaître chacun des points suivants et dans l'ordre dans lequel ils sont mentionnés.

ÉLÉMENTS DU MÉMOIRE TECHNIQUE A REMETTRE

Critère 2 : Valeur technique appréciée au regard des sous critères ci-dessous :

➤ **Sous critère 2.1 : Organisation mise en place pour l'exécution du marché**

Le candidat décrit précisément les éléments ci-après :

- Composition de l'équipe
- Organigramme du titulaire
- Expérience des personnels d'encadrement prévu et rôle de chaque membre de l'équipe qui sera dédiée à ce marché
- Référent marché
- Référents régionaux
- Conseil du titulaire sur l'adéquation du matériel par rapport au mode de production et son adaptabilité au nombre de couverts
- Formations sur l'utilisation des matériels neufs aux agents d'exploitation
- Certifications et qualifications des intervenants
- Moyens techniques (stockage, équipement, ...)

➤ **Sous critère 2.2 : Délais et mesures mises en place pour le suivi du marché**

Le candidat décrit précisément les éléments ci-après :

- Délais de livraison et de réactivité :
 - Traitement de la demande de devis
 - Livraison
 - Installation
- Documents de suivi :
 - Catalogue numérique des matériels en ligne
 - Formation du personnel sur les nouveaux matériels
 - Suivi du bon fonctionnement et de la bonne utilisation du matériel
 - Elaboration des tableaux de bords (technique et financier) suivant les dispositions décrites aux § 1.3.10 et 1.3.11 du CCTP.

Par ailleurs, le candidat devra compléter l'annexe 5 « délai d'intervention » du CCTP.

➤ **Sous critère 2.3 : Caractéristiques des appareils et machines**

Le candidat décrit précisément les caractéristiques des matériaux suivant les prescriptions du CCTP :

- Fourniture des fiches techniques et des caractéristiques détaillées des matériels proposés, suivant les prescriptions du CCTP

Critère 3 : Mesures mises en œuvre dans le cadre de la protection de l'environnement et du développement durable dans le cadre du présent marché
Le candidat décrit précisément les éléments ci-après :

Mesures envisagées pour la protection de l'environnement et du développement durable dans le cadre du présent marché :

- Modalités éventuelles de réutilisation et de recyclage des consommables, produits et équipements nécessaires aux prestations objet du contrat.
- Politique de développement durable et sa traduction dans l'équipement de ses équipes (flotte de véhicule, vêtements de travail, réduction de déchets, ...).

Tous ces éléments doivent être propres à l'exécution des prestations objet du marché.